

PRESTATION DE SERVICES AUX ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES ANGLOPHONES DU QUÉBEC¹

Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (QUESCREN)

Par Nadine Ciamarra et Patricia Lamarre
avec Patrick Donovan et Lorraine O'Donnell

Au Québec, un nombre croissant d'élèves sont identifiés comme ayant des besoins particuliers et on estime actuellement que cette population représente un élève sur cinq (20,4 %) dans le système scolaire public (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse [CDPDJ], 2018).

L'augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers dans les écoles de langue anglaise² a été particulièrement notable, malgré une baisse plus importante de l'effectif total de ces écoles.

Entre 2001 et 2016, les commissions scolaires anglophones du Québec ont indiqué que le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers est passé de 9 002 à 19 108 (une augmentation de 112,3 %), alors que les écoles francophones ont connu une augmentation beaucoup plus faible, passant de 108 252 à 173 061 élèves (une augmentation de 59,9 %) au cours de la même période (CDPDJ, 2018).

¹ Ce document s'appuie principalement sur les rapports de la Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA) de 2018 et de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de 2018.

² Les écoles de langue anglaise du Québec sont légalement reconnues comme des écoles de la minorité de langue officielle (MLO) en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, avec le mandat de protéger et de promouvoir la vitalité de la minorité de langue anglaise du Québec. Dans ce résumé de recherche de même que dans les autres de cette série, les termes « écoles de langue anglaise » et « écoles MLO » sont utilisés de manière interchangeable.

Comparaison du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers dans les écoles publiques de langue française et de langue anglaise du Québec, 2001 à 2016

Écoles de langue anglaise

+122,3 %

de 9 002 à 19 108 élèves

Écoles de langue française

+59,9 %

de 108 252 à 173 061 élèves

1 élève sur 5 dans le système des écoles publiques au Québec a des besoins particuliers



La *Politique de l'adaptation scolaire* du Québec préconise l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers dans les classes ordinaires, car cela est jugé bénéfique pour leur réussite éducative.

Au fil des ans, le taux d'intégration des élèves ayant des besoins particuliers dans les classes ordinaires a toujours été plus élevé dans les écoles de langue anglaise que dans les écoles de langue française.

En 2015-2016, le taux d'intégration était de 88,1 % dans les écoles publiques du secteur anglophone contre 72,5 % pour celles du secteur francophone (CDPDI, 2018). Un taux d'intégration plus élevé ne garantit pas nécessairement un taux de réussite plus élevé des élèves si les écoles ne disposent pas des ressources (par exemple, des aides de classe, des psychologues, des orthophonistes et des travailleurs sociaux) nécessaires pour répondre aux besoins particuliers des apprenants.

L'intégration s'accompagne de nombreux défis et de coûts. Certaines écoles de langue anglaise ont une capacité limitée ou inexistante afin d'apporter un soutien adéquat à ces apprenants. L'identification des besoins d'apprentissage des élèves est un processus qui comporte plusieurs étapes. En raison d'exigences administratives qui ralentissent le processus, il peut y avoir des retards dans la mise en place de services adaptés. L'un des plus grands défis est le manque d'accès à des professionnels qualifiés pour effectuer l'évaluation diagnostique et assurer le suivi des apprenants. Certains parents se tournent vers des ressources et des cliniques privées pour obtenir un diagnostic plus rapide pour leurs enfants, mais celles-ci ne sont pas toujours reconnues par les écoles. L'augmentation des ressources en classe pour aider les élèves ayant des besoins particuliers est une demande récurrente dans le secteur de l'enseignement public anglophone. D'autres défis consistent à attirer les professionnels anglophones, qui doivent répondre à des exigences de maîtrise du français pour devenir membres d'un ordre professionnel au Québec. Dans certains contextes, les professionnels francophones sont considérés comme une ressource partagée. Ces professionnels n'ont toutefois pas toujours les capacités linguistiques adéquates pour travailler avec des élèves anglophones (CELA, 2018; CDPDI, 2018).

Taux d'intégration en classe ordinaire dans les écoles publiques pour 2015-2016



Source : CDPJ, 2018

Bien que l'importance cruciale de l'intervention précoce soit largement reconnue, de nombreux élèves ne sont pas diagnostiqués et leur risque d'échec scolaire augmente avec le temps. De plus, la pression pour l'intégration des élèves dans les classes ordinaires crée des environnements dans lesquels les enseignants sont confrontés à des situations auxquelles ils n'ont pas toujours été préparés, ce qui fait que les élèves ne reçoivent pas un soutien adéquatement diagnostiqué (CELA, 2006; CDPDI, 2018).

En résumé, il n'y a pas assez de ressources professionnelles pour les élèves ayant des besoins particuliers, et les enseignants n'ont pas toujours une formation adéquate pour s'en occuper.

La pénurie générale de personnel de soutien dans les écoles de langue anglaise est encore plus criante dans les régions éloignées. Cela est dû en partie au manque d'incitatifs pour attirer les professionnels anglophones dans ces régions. En outre, les petites écoles en région ne peuvent orienter qu'un certain nombre d'élèves vers des psychologues par an en raison du manque de professionnels disponibles, quel que soit le nombre réel de personnes dans le besoin (CELA, 2018).

Enfin, les écoles de langue anglaise dans les régions éloignées jouent souvent un rôle de soutien communautaire, car elles sont généralement les seules institutions de langue anglaise de la communauté locale. D'autres organisations (par exemple, celles qui offrent des services de santé et des services sociaux) ont souvent une capacité limitée à fournir des services aux communautés anglophones, ce qui « fait peser un lourd fardeau sur le système scolaire anglophone qui doit être le principal fournisseur de tous ces services, alors que ces organismes externes devraient soutenir le système scolaire » (CELA, 2018, p. 23). Sur une note plus positive, des rapports récents montrent que, lorsqu'une école fonctionne en centre d'apprentissage communautaire (CAC), l'accès aux services de santé pour les élèves est accru grâce aux partenariats des écoles qui fonctionnent en CAC avec le réseau communautaire de santé et de services sociaux (CHSSN) (Gonsalves, Kueber, Langevin, & Pocock, 2014; Langevin & Lamarre, 2016).

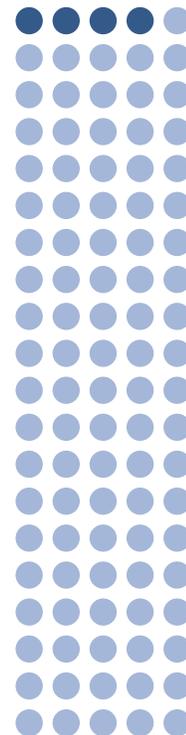
Dans toute la province, la CDPDJ a constaté une augmentation des plaintes concernant les services offerts aux élèves ayant des besoins spéciaux. Environ 30 % des plaintes actives en 2018 concernaient le système anglophone, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux 4 % enregistrés en 2000. En 2018, la CDPDJ a conclu que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur doit établir des normes afin de s'assurer qu'un nombre suffisant de professionnels est en mesure d'évaluer les besoins de ces élèves, recommander et fournir des mesures d'adaptation appropriées, et offrir du soutien aux enseignants des classes ordinaires (CDPDJ, 2018). Il serait bénéfique que ces normes abordent les défis propres aux écoles de langue anglaise, en particulier les petites écoles et celles situées dans des régions éloignées.

En résumé, les données probantes recueillies révèlent qu'un système de soutien plus solide doit être mis à la disposition des élèves ayant des besoins particuliers dans les écoles publiques de langue anglaise. La collaboration et l'aide devraient provenir d'organisations de services

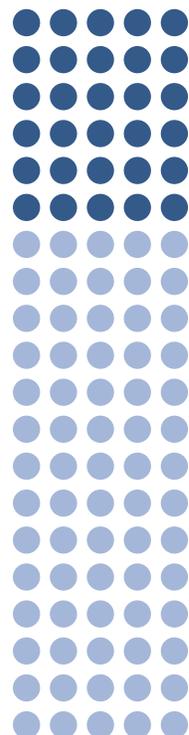
éducatifs pour la petite enfance et de services sociaux et de santé, comme celles qui émergent des partenariats scolaires entre les CHSSN et les CAC. Il faut de l'aide, non seulement pour l'évaluation et le diagnostic des élèves à besoins particuliers, mais aussi pour la promotion de l'intervention précoce et des services de soutien (CDPDJ, 2018). Cela est vrai pour l'ensemble du système scolaire public, mais encore plus pour le secteur de l'enseignement public anglophone.

Pourcentage des plaintes déposées auprès de la CDPDJ en matière de services aux élèves à besoins particuliers qui concernent le système scolaire public anglophone

4 %
en 2000



30 %
en 2018



Source : CDPJ, 2018

Références

- Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA). (2006). *Special education: Issues of inclusion and integration in the classroom*. Présenté au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA). (2018). *Plus ça change, plus c'est pareil: Revisiting the 1992 Task Force Report on English Education in Québec*. Présenté au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPJ). (2018). *Le respect des droits des élèves HDAA et de l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois : Une étude systémique*. Gouvernement du Québec.
- Gonsalves, A., Kueber, R., Langevin, P., & Pocock, J. (2014). *Partnering for the well-being of minority English-language youth, schools & communities*. The Leading English Education and Resource Network, the Community Learning Centre Initiative, and the Community Health and Social Services Network.
- Langevin, P., & Lamarre, P. (2016). Community Learning Centers in Quebec: Changing Lives, Changing Communities. Dans H. A. Lawson & D. van Veen (Eds.). *Developing community schools, community learning centers, extended-service schools and multi-service schools: International exemplars of practice, policy, and research* (pp. 205-227). Cham, Germany: Springer.

Pour consulter l'une de ces références en ligne, voici la liste complète des liens vers ces documents (en anglais) :

<https://tinyurl.com/quescrenbriefs>



Ce document a été produit par le Réseau de recherche sur les communautés anglophones du Québec (QUESCREN), un réseau collaboratif constitué de chercheurs, d'intervenants et d'établissements d'enseignement et d'autres organismes qui œuvrent à une meilleure compréhension des communautés québécoises d'expression anglaise et cherchent à renforcer leur vitalité. QUESCREN est affilié à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia à Montréal.

Résumés de recherche en éducation

Les résumés de recherche sur l'éducation sont réalisés à la demande et en collaboration avec la Table d'éducation interordres (ILET) de QUESCREN. Cette série de résumés de recherche porte sur les questions et les enjeux prioritaires du secteur de l'éducation en langue anglaise au Québec, tels qu'identifiés par l'ILET

Credits for this Brief

Auteurs : Nadine Ciamarra, M.A., diplôme de 2^e cycle, et Patricia Lamarre, Ph. D., avec Patrick Donovan, Ph. D., et Lorraine O'Donnell, Ph. D.

Gestion et production : Lorraine O'Donnell et Patrick Donovan.

Modèle de conception et mise en page : Fabian Will

Le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise a financé ce résumé de recherche.



Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles de QUESCREN ou du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise.

Le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, le gouvernement du Canada, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et l'Université Concordia apportent un soutien financier au QUESCREN.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

